

L'importance de l'Unesco comme organisation internationale est soulignée par le rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'application d'un certain nombre de dispositions de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le Gouvernement est d'avis que ce document, qui a été signé le 1^{er} août 1975 par le Premier ministre Trudeau et les chefs de gouvernement des Etats-Unis et de trente-trois Etats européens, a enclenché le mouvement vers une amélioration générale des futures relations Est-Ouest. En demandant aux Etats participants de réduire les obstacles à la circulation, entre eux, des personnes, des idées et des cultures, le document désigne expressément l'Unesco comme étant un organe susceptible d'oeuvrer en ce sens.

Je suis heureux de pouvoir dire que le Canada a joué un rôle de premier plan à la Conférence. Ce faisant, nous avons raffermi notre engagement à l'égard de la culture européenne d'où provient la majeure partie de notre héritage, et contribué à l'obtention des avantages politiques que ce document assure à notre pays et à l'Europe.

En tant qu'organisation bien établie et dotée d'un Groupe régional qui s'occupe des questions européennes auxquelles le Canada entend s'intéresser activement; l'Unesco peut apporter une contribution durable à la cause de la compréhension et de la confiance entre les gouvernements et les peuples. Chacun des programmes qu'elle entreprend et chacune des conférences qu'elle parraine constitue un nouveau pas sur la voie de la consolidation des liens de coopération que l'Accord d'Helsinki cherche à promouvoir. Les gens qui comme vous, consacrent leur temps et leurs efforts au succès d'une organisation comme l'Unesco renforcent notre espoir commun de voir un monde meilleur. Ce sont vraiment des personnes comme vous qui incarnent l'esprit de la Conférence d'Helsinki.

Permettez-moi de dire quelques mots sur la "relève de la garde" au Siège de l'Unesco. L'an dernier, j'ai rencontré le nouveau Directeur général, M. M'Bow, du Sénégal, qui remplace depuis 1974 le Directeur général fondateur, M. René Maheu. Chose bien compréhensible, M. M'Bow restructure le Secrétariat en fonction des besoins de l'Organisation qu'il perçoit; il a d'ailleurs déjà procédé à un certain nombre de nominations à des postes supérieurs, et ce n'est pas terminé. Le Canada se fera un plaisir de collaborer avec la nouvelle équipe.

Comme le Canada n'est pas représenté au Comité exécutif, Monsieur l'ambassadeur Gagnon et le personnel de notre Délégation permanente doivent, et c'est là un fardeau supplémentaire, nous tenir pleinement informés des orientations de l'Unesco en contactant des représentants du Secrétariat et des membres du Comité exécutif.